

les concentrer à Vancouver, quelques-uns des nombreux services fédéraux; on pourrait, en maints endroits, acheter un emplacement et y construire un édifice à meilleur marché qu'à Vancouver, surtout si l'on tient compte des chiffres que le ministre a mentionnés. Je lui soumets cet avis.

M. HANBURY: Je suis sûr que les commentants de mon honorable ami acceptent avec plaisir son avis, mais je doute qu'il soit aussi bien reçu dans les autres parties de la Colombie-Anglaise. Des gens de tout l'univers, de la Colombie-Anglaise en particulier et de la circonscription de mon honorable ami surtout, cherchent une excuse pour venir à Vancouver, ne serait-ce que pour voir l'un des hauts fonctionnaires du Gouvernement.

M. FRASER (Caribou): Je pourrais dire également que nous sommes heureux de recevoir la visite des gens de Vancouver dans la partie centrale de la province. La santé de mon honorable ami ne s'en trouverait pas plus mal s'il venait de temps à autre visiter cette partie de la province.

M. HANBURY: Lorsque nous allons dans cette partie de la province nous en admirons si bien les beautés que nous n'aimons pas à songer à nos propres affaires.

(Le crédit est adopté.)

Vancouver, station postale "D".—Améliorations, \$2,000.

M. HANBURY: Je désire des explications sur ce crédit.

L'hon. H. A. STEWART: Cette station postale se trouve dans la circonscription de mon honorable ami, et cette somme doit servir à l'installation d'un nouveau grillage en vue d'améliorer le service postal. Le coût estimatif en est de \$1,800; il y a \$200 pour les imprévus.

(Le crédit est adopté.)

Vancouver, édifice public.—Service de l'intérêt d'un an à 5 p. 100 sur une hypothèque de \$400,000, \$20,000.

M. HANBURY: Avant de passer à autre chose, je demanderai au ministre de fournir des explications sur le crédit non requis pour l'an dernier.

L'hon. H. A. STEWART: Les crédits pour la Colombie-Anglaise s'élevaient à \$128,300 et l'on a dépensé \$112,879 seulement. Le reste du crédit se trouve périmé et je puis donner à mon honorable ami tous les renseignements qu'il désire. Pour les améliorations et les réparations aux édifices publics de Vancouver nous avons voté \$17,000 et n'avons dépensé que \$14,995. Pour loger la réserve volontaire de la marine canadienne royale, nous avons voté

[M. Fraser (Caribou).]

\$11,500 et dépensé \$11,410 et les travaux sont terminés. Pour un édifice public à Trail, nous avons voté \$66,000 et dépensé \$56,648.46, et l'édifice est terminé. Le reste du crédit est périmé. Pour un édifice public à Rossland, nous avons voté \$5,000, dépensé \$4,625.36 et l'édifice est terminé. Pour un édifice public à Kimberley, nous avons voté \$28,800. On n'a eu besoin que de \$25,195.28 pour la construction de l'édifice, de sorte que le reste du crédit est périmé.

M. HANBURY: Je voudrais obtenir tous les renseignements que pourra me donner le ministre relativement au crédit pour le logement de la R.V.M.C.R.

L'hon. H. A. STEWART: De l'an dernier?

M. HANBURY: Oui.

L'hon. H. A. STEWART: Je regrette de ne pas avoir ici les renseignements relatifs au crédit de l'an dernier.

M. HANBURY: Si je comprends bien, ce crédit a été demandé en vue d'acheter les anciens bâtiments du Royal Vancouver Yacht Club.

L'hon. H. A. STEWART: C'est bien cela.

M. HANBURY: Le crédit a été voté l'an dernier. Je comprends que l'on a préparé un chèque de sorte que la somme sera payée à l'aide du crédit de l'an dernier, mais le chèque n'a pas encore été envoyé. Voici où je veux en venir: Le Gouvernement a loué cet édifice du club nautique et a payé un loyer de \$1,800 par année. Il pouvait l'acheter pour \$10,000, je crois, et il a jugé que cette dépense était motivée. Il y a, cependant, plus d'un an que ce crédit a été voté et je crois comprendre que le club n'a reçu ni le chèque ni le prix du loyer. Je crois que le club devrait au moins recevoir le loyer, à défaut de quoi, il devrait recevoir l'intérêt pour la période de temps pendant laquelle on a retardé le paiement.

L'hon. H. A. STEWART: Je puis dire à mon honorable ami que j'appellerai l'attention des autorités du ministère sur cette question. On fera une vérification et les erreurs, s'il s'en trouve, seront corrigées.

M. HANBURY: A titre de renseignement pour le ministre, je puis dire que, si je comprends bien, les documents relatifs à cette question sont en la possession du ministère de la Justice et y sont gardés parce que le ministère désire obtenir le plus tôt possible de la ville de Vancouver le droit de passage pour se rendre à cette propriété. La vente de la propriété, cependant, ne laissait pas entendre que le club serait tenu de donner un droit de passage, ce qui relève de la ville de Vancouver.